

Pièces	Reçu le	Règlement	
Fiche d'inscription		Montant	Mode de paiement
Certificat médical <i>Comp Lois</i>			
Bulletin n°1			

PARTIE CLUB - NE PAS REMPLIR 1

CRENEAU :



Dossier d'inscription Adulte 2020/2021

Nouvel adhérent

Renouvellement

Nom Patronymique (naissance) : Nom Marital (naissance) :

Prénom : Né(e) le :

Sexe : M F

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail : Tél :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Père Mère Responsable légal Conjoint

Nom : Prénom :

Email : Tél/mobile :

Je soussigné(e), m'engage :

- à pratiquer l'escalade ou toute autre activité statutaire de la FFME, encadré(e) par les personnes désignées et/ou des responsables de l'association.
- à participer aux différentes activités du club dont les animations, les rencontres interclubs et les compétitions,

Autorise le club :

- à prendre toute disposition utile en cas d'urgence : médicale et/ou chirurgicale,
- à prendre des photos sur lesquelles je pourrais figurer dans le cadre des manifestations organisées par le club,
- à diffuser les photos auprès de ses partenaires, de la presse et éventuels supports internet utilisés par le club.

Je certifie avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus :

Fait à : Le : Signature :

Pièces à joindre : (dossiers complets traités en priorité !)

- Dossier d'inscription complété, daté et signé
- Règlement : Chèque, Espèces, Pass Culture sports, Tickets CAF, Chèques ANCV, ...
- Chèque Caution Engagement associatif
- Certificat médical :
 - Nouveau licencié : Certificat médical de moins de 3 mois à fournir
 - Renouvellement de licence et certificat datant de moins de 3 ans (saison 2018/2019 au plus) : Cerfa 1599 à lire et à conserver et Attestation à fournir

Cotisation club Escal'

<input type="checkbox"/> Adulte séance libre	140€
<input type="checkbox"/> Etudiant* majeur	120€
<i>*sur présentation justificatif</i>	
<input type="checkbox"/> Cours (15 cours/an)	60€
<input type="checkbox"/> Réduction 3ième licence	-30€
<input type="checkbox"/> Renouvellement	-20€

Garanties complémentaires optionnelles

<input type="checkbox"/> Base + (garantie de personnes)	3€
<input type="checkbox"/> Base ++(garantie de personnes)	10€
<input type="checkbox"/> Option ski de piste	5€
<input type="checkbox"/> Option slackline/highline	5€
<input type="checkbox"/> Option trial	10€
<input type="checkbox"/> Option VTT	30€

Total :



La cotisation club comprend la licence FFME, les cotisations locales ainsi que la garantie des personnes « Base ».

D'autres garanties optionnelles sont disponibles, consultez votre espace licencié. Pour toute information voir la notice FFME fournie et demandez conseil au club.

ACCUSE D'INFORMATION ET D'ADHESION AUX CONTRATS D'ASSURANCE FFME 2021

Je soussigné(e) Nom, prénom responsable légal :

Né(e) le :

Adresse complète :

Tél : Mail :

Déclare avoir pris connaissance de la notice d'information Saison 2021, en conséquence :

Accepte la garantie responsabilité civile obligatoire (4,5€) (en jaune, déjà compris dans le tarif)

Souscrire une des garanties de personnes (atteinte corporelle, secours, assistance, rapatriement) :

Base (8€) Base (11€) Base ++ (18€)

Et dans ce cas uniquement :

- souscrire des garanties optionnelles complémentaires :

Option ski de piste (5€) Option VTT (30€) Option Slackline et highline (5€) Option trail (10€)

- souscrire des garanties optionnelles indemnités journalières :

IJ1 (18€) IJ2 (30€) IJ3 (35€)

Avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information Saison 2020/2021, et en conséquence refuser les garanties de personnes « atteinte corporelle, frais de recherches et de secours, assistance rapatriement » et n'accepter que la garantie civile obligatoire (3€)

Fait à : Le :

Signature du représentant légal du licencié

CE QU'IMPLIQUE L'ADHESION AU CLUB ESCAL'

En adhérant, vous participerez à la vie d'un club sous statut associatif c'est-à-dire dont le fonctionnement dépend du bénévolat de tous. **Ces valeurs sont essentielles et nous y sommes très attachés.**

Adhérent FFME, le club participe aux compétitions fédérales et s'engage à fournir juges ou assureurs aux compétitions locales ou régionales. Sans respect de ces obligations, le club doit s'acquitter de pénalités. Afin de répartir les efforts de tous et de sensibiliser les grimpeurs à la nécessité de participer aux activités du club, une participation d'au **minimum deux demi-journées/année est exigée en tant qu'assureur, bénévole, juge...**

A défaut, le club encaissera le chèque Engagement Associatif de 15€ au 1er juin 2020.

Vous serez donc ponctuellement invités à participer aux manifestations, formations ou soutien logistique qui permettent à chacun, de s'épanouir dans une pratique sportive diversifiée.

Les cours sont dispensés par des personnes formées et compétentes. Pour toutes les activités autres, les personnes sont des bénévoles et font pour le mieux....

ENGAGEMENTS DU GRIMPEUR

- Respecter le règlement intérieur du club Escal' et appliquer les règles de sécurité
- Respecter l'encadrant ou le responsable de salle
- Utiliser les vestiaires à disposition pour se changer
- Participer à la vie du club régulièrement
- Porter le T-shirt Escal' aux compétitions

Fait à le

Signature grimpeur :

ATTESTATION A FAIRE COMPLETER PAR VOTRE MEDECIN

Je soussigné(e) Docteur : (Nom Praticien).
Déclare : (Nom Licencié)... Né(e) le
.....

Apte à la pratique de l'escalade en loisir et ne décèle aucune contre-indication à la compétition.

Date

Cachet du médecin (obligatoire)

RENOUVELLEMENT DE LICENCE UNIQUEMENT :

ATTESTATION QS SPORT A COMPLETER

Je soussigné M/Mme (Prénom NOM) , en
ma qualité de représentant légal de (Prénom NOM)... , atteste qu'il/elle a
renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et a répondu par la négative à
l'ensemble des rubriques.

Date et signature du représentant légal.



Le document Cerfa est à conserver par le grimpeur